

Correctio Filialis de Hæresibus Propagatis

Author : Riposte Catholique

Categories : [Documents](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 24 septembre 2017



Document.

Une lettre de 25 pages signée par 40 clercs catholiques et universitaires laïcs a été remise au pape François le 11 août. Puisqu'aucune réponse n'a été reçue du Saint-Père, elle est rendue publique aujourd'hui, le 24 septembre, Fête de Notre-Dame de la Merci et de Notre-Dame de Walsingham. **La lettre, ouverte aux nouveaux signataires, a maintenant les noms de 62 clercs et universitaires laïcs de 20 pays**, qui représentent également d'autres personnes qui n'ont pas la liberté d'expression nécessaire pour signer. Son titre est en latin : *Correctio filialis de haeresibus propagatis* (littéralement : « Une correction filiale concernant la propagation d'hérésies »). **Elle affirme que le pape, par son Exhortation apostolique *Amoris laetitia* ainsi que par d'autres paroles, actions et omissions en rapport avec celle-ci, a effectivement soutenu sept propositions hérétiques par rapport au mariage, à la vie morale et à la réception des sacrements, et qu'il a été à l'origine de la diffusion de ces opinions hérétiques au sein de l'Église catholique.** Ces sept hérésies ont été exprimées par les signataires en latin, langue officielle de l'Église.

Cette lettre de correction comporte trois parties principales. Dans la première partie, les

signataires expliquent pourquoi, en tant que catholiques croyants et pratiquants, ils ont le droit et le devoir d'adresser une telle correction au souverain pontife. Le droit ecclésiastique lui-même requiert que les personnes compétentes ne restent point silencieuses lorsque les pasteurs de l'Église induisent le troupeau en erreur. Cela n'entraîne aucun conflit avec le dogme catholique de l'infaillibilité pontificale, puisque l'Église enseigne qu'un pape doit satisfaire à des critères stricts pour que ses paroles puissent être considérées comme infaillibles. Le pape François n'a pas rempli ces critères. **Il n'a pas déclaré que ces positions hérétiques sont des enseignements définitifs de l'Église, pas plus qu'il n'a déclaré que les catholiques devraient les croire avec l'assentiment de la foi.** L'Église enseigne qu'aucun pape ne peut soutenir que Dieu lui aurait révélé quelque nouvelle vérité que les catholiques seraient obligés de croire.

La deuxième partie de la lettre est la partie essentielle, puisqu'elle contient la « correction » proprement dite. **Elle établit la liste des passages d'Amoris laetitia où des positions hérétiques sont insinuées ou encouragées, puis elle énumère les paroles, les actes et les omissions du pape François qui font comprendre, au-delà de tout doute raisonnable, que celui-ci veut voir les catholiques interpréter ces passages d'une manière qui est, de fait, hérétique.** En particulier, le pape a directement ou indirectement approuvé les croyances selon lesquelles l'obéissance à la loi de Dieu peut se trouver être impossible ou non souhaitable, et selon lesquelles l'Église sait parfois accepter que l'adultère soit considéré comme compatible avec le fait d'être un catholique pratiquant.

La partie finale, sous le titre « É lucidation », aborde les deux causes de cette crise unique. L'une des causes est le « modernisme ». Théologiquement parlant, **le modernisme est la croyance que Dieu n'a pas transmis à l'Église des vérités définitives qu'elle doit continuer d'enseigner dans un sens exactement identique jusqu'à la fin des temps.** Les modernistes tiennent que Dieu ne communique à l'homme que des *expériences*, sur lesquelles les êtres humains peuvent réfléchir, de manière à affirmer des choses diverses sur Dieu, la vie et la religion ; mais de telles affirmations ne sont que provisoires, et ne sont jamais des dogmes fixes. Le modernisme a été condamné par le pape saint Pie X au début du XXe siècle, mais il a connu un regain au milieu de ce siècle. La confusion importante et persistante qui s'est installée dans l'Église catholique à travers le modernisme oblige les signataires à rappeler la vraie définition de la « foi », de l'« hérésie », de la « révélation » et du « magistère ».

Une deuxième cause de la crise est constituée par **l'influence apparente des idées de Martin Luther sur le pape François.** La lettre montre comment Luther, fondateur du protestantisme, avait sur le mariage, le divorce, le pardon et la loi divine des idées qui correspondent à celles promues par le pape en paroles, en actions et par omission. Elle met également en évidence la louange explicite et sans précédent qu'a faite le pape de l'hérésiarque allemand.

Les signataires ne s'aventurent pas à juger du degré de conscience avec lequel le pape

François a propagé les sept hérésies qu'ils énumèrent. **Mais ils insistent avec respect pour qu'il condamne ces hérésies, qu'il a directement ou indirectement soutenues.**

Les signataires professent leur fidélité à la Sainte Église romaine, assurant le pape de leurs prières et implorant sa bénédiction apostolique.

[Document intégral ici.](#)

[Liste des signataires là.](#)